

Avis n° 2022/11
relatif à l'attribution du grade de licence au
BACHELOR en Sciences et Ingénierie
École pour l'informatique et les techniques avancées

École

Nom :	École pour l'informatique et les techniques avancées
Sigle :	EPITA
Type :	Privé
Académie :	Créteil
Sites de l'école :	Le-Kremlin-Bicêtre, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse

Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	École pour l'informatique et les techniques avancées
Spécialité :	Informatique
Voie :	Formation initiale sous statut d'étudiant
Site de la formation :	Le Kremlin-Bicêtre

Vu le rapport établi par Véronique RAIMBAULT (experte de la CTI, rapporteure principale) et Bertrand BONTE (expert de la CTI, co-rapporteur), présenté en assemblée plénière de la CTI le 15 novembre 2022 ;

La Commission des titres d'ingénieur donne un avis favorable :

Première attribution du grade de licence au diplôme de Bachelor en Sciences et Ingénierie suivant de l'école :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée
Bachelor en Sciences et Ingénierie Spécialité Informatique sur le site du Kremlin-Bicêtre	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2024-2025	restreinte

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- S'assurer de l'appropriation du modèle de compétences et de leur évaluation par les élèves ;
- Mettre en place un suivi des résultats par source de recrutement (pays et formation).

Délibéré en séance plénière du 15 novembre 2022.

Approuvé en séance plénière du 13 décembre 2022.



La Présidente
Elisabeth CRÉPON